



Madame, Monsieur,

Vous avez manifesté votre intérêt pour notre association Bois et Énergies 66, mission départementale faisant partie du réseau régional de la chaleur renouvelable en Occitanie et lauréate du Contrat de Développement Territorial de l'ADEME, et je vous en remercie.

Comme vous le savez peut-être, notre pérennité est assurée depuis plusieurs années grâce aux subventions de l'Europe (FEDER), de l'ADEME, de la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée et du Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales ; cependant votre adhésion effective et le paiement d'une cotisation sont la meilleure façon d'exprimer votre engagement auprès de Bois et Énergies 66.

Afin de pouvoir participer à notre prochaine Assemblée Générale, nous vous invitons à remplir le bulletin d'adhésion ci-joint et à nous faire parvenir le règlement correspondant par virement ou chèque, dans les meilleurs délais.

À noter que vous avez la possibilité de désigner une personne autre que le représentant légal de la structure pour siéger et donc voter lors des Assemblées Générales et, le cas échéant, lors des Conseils d'Administration.

Le montant de la cotisation n'a pas augmenté depuis la création de Bois et Énergies 66, soit 15€ pour les associations, et 75€ pour les entreprises et les collectivités.

Je vous remercie par avance pour la poursuite de votre engagement à nos côtés pour le développement des filières bois énergie, solaire thermique et géothermie du département des Pyrénées-Orientales.

Très chaleureusement,
Olivier BETOIN
Président de Bois et Énergies 66

Accusé de réception en préfecture
066-200043602-20250407-DL2025-0102-DE
Date de télétransmission : 16/04/2025
Date de réception préfecture : 16/04/2025